



## Newsletter N° 01 – 2018

Nous sommes heureux de vous présenter la newsletter de juin 2018, entièrement dédiée au projet « Itinéraires Patients », et vous en souhaitons bonne lecture ! Si vous désirez un complément d'information, nous nous tenons à votre disposition ([info@plateforme-reha.ch](mailto:info@plateforme-reha.ch)).

### Edition spéciale :

## Retour sur la matinée du 26 avril 2018 dédiée au projet « Itinéraires Patients »

---

**Le 26 avril dernier à l'Hôpital de Meyriez/Morat a eu lieu la présentation officielle des résultats du projet « Itinéraires Patients » de l'association PLATEFORME-REHA.CH. Plus de 40 professionnels ont fait le déplacement pour écouter les orateurs et surtout pour débattre des résultats du projet, des enjeux et de la suite des travaux. Pour rappel, le projet « Itinéraires Patients » avait pour but d'élaborer des propositions concrètes pour permettre aux hôpitaux et cliniques de réadaptation de se préparer aux exigences nationales en lien avec l'introduction du futur modèle tarifaire ST Reha en élaborant un processus de prise en charge harmonisé.**

L'animation de cette rencontre a été assurée par le Dr Stefan Goetz, Directeur du projet « Itinéraires Patients » et par M. Marc Baeuchle, coordinateur du projet. En guise d'introduction, il a été rappelé que le projet a vu le jour en fin 2015 déjà, porté par la volonté de « rendre opérationnel » le document de référence national DefReha© pour les hôpitaux et cliniques membres de l'association. Avec ce projet, les responsables de l'association souhaitaient anticiper l'évolution des travaux sur le plan national.

### *Projet partiel « processus de prise en charge » – témoignages des établissements pilotes*

Les participants ont pu assister aux témoignages des représentants des quatre établissements-pilotes qui ont fait part de leurs expériences relatives à l'implémentation du processus-type de prise en charge des patients. Pour rappel, il s'agit du premier volet du projet « Itinéraires Patients » dont les travaux se sont étalés sur près de 12 mois. L'expérience n'est toutefois pas terminée, d'une part, puisque les unités pilotes poursuivent leurs efforts en améliorant constamment et en consolidant leur nouvelle façon de

travailler. D'autre part, les établissements ayant servi de pilote étendent le modèle à d'autres unités de soins de réadaptation.

Force est de constater que les établissements-pilotes font face au même type de difficultés et d'enjeux dans la mise en œuvre des différentes étapes du processus de prise en charge harmonisé : il s'agit des critères d'indications à une réadaptation stationnaire incluant notamment le potentiel de réadaptation du patient, de la formalisation du projet de réadaptation et de sa réévaluation, de l'implication des familles et des proches dans le projet. Par ailleurs, l'obtention de la garantie d'hospitalisation préalable des assureurs (pour l'AOS), la réalisation dans les premières 72 heures du bilan d'entrée et, dans certains cas, l'obtention de la prolongation des garanties d'hospitalisation font également partie des difficultés rencontrées.

Il est relevé que l'évaluation préalable des patients à distance sur la base du dossier s'avère inadéquat. Il serait préférable de pouvoir évaluer cliniquement les patients. Pour des raisons organisationnelles et compte tenu des ressources disponibles, une telle évaluation préalable reste l'exception. Or, la juste indication des patients à la réadaptation est capitale pour pouvoir assurer une prise en charge adéquate, fournir les prestations requises et assurer un résultat satisfaisant.

Dans l'ensemble, les établissements-pilotes se montrent satisfaits de l'expérience et souhaitent poursuivre le travail. Tant les professionnels que les patients et leurs proches y trouvent leur compte : les premiers saluent une nouvelle dynamique d'équipe dans le travail quotidien, tandis que les patients et les proches apprécient le fait d'être davantage intégrés dans la prise en charge et dans les décisions prises tout au long de leur séjour.

Plusieurs études sont actuellement en cours afin de déterminer si, et dans quelle mesure, ces changements se répercutent sur les indicateurs cliniques tels que la durée moyenne de séjour et les réhospitalisations.

#### *Projet partiel « Prestations »*

S'inscrivant également dans la volonté d'opérationnaliser DefReha©, la deuxième partie du projet « Itinéraires Patients » vise à définir les spécificités d'une prise en charge en réadaptation stationnaire en se fondant sur les compétences médico-thérapeutiques requises et les prestations thérapeutiques à fournir dans le cadre des quatre types de réadaptation. L'angle d'approche choisi a été celui du « seuil minimal requis » afin d'assurer des prestations de qualité à tous les patients, tout en conservant une marge de manœuvre selon leurs besoins individuels et leur état de santé du moment.

Ce faisant, nous avons anticipé la mise à jour de DefReha© par H+ (« DefReha 2.0 »). Début 2017, le comité de PLATEFORME-REHA.CH a reconnu la nécessité de donner un cadre plus précis à la réadaptation stationnaire, en prévision de l'introduction du futur modèle tarifaire et de la définition, par les acteurs nationaux, des conditions pour pouvoir facturer dans ce cadre. L'enjeu est donc de démontrer les spécificités de la réadaptation stationnaire et de pouvoir la définir sans ambiguïté. La mise à jour de DefReha©, qui sera prochainement mise en consultation auprès des hôpitaux et cliniques membres de H+ poursuit le même but. L'enjeu pour la plateforme est également de faire reconnaître les différentes typologies de patients et, partant de ce constat, la nécessité de disposer de niveaux d'intensité différents pour la réadaptation stationnaire.

Dans cet esprit, l'importance de ne pas fixer un seuil minimal requis trop haut a été relevée par les participants à la matinée du 26 avril, sachant que l'accès au futur système tarifaire pourrait être refusé par les partenaires payeurs pour des typologies de patients données. Dès lors, les membres de PLATEFORME-REHA.CH pourront faire valoir le résultat du projet partiel « Prestations » lors de la mise en consultation de « DefReha 2.0 » et ainsi influencer favorablement les travaux sur le plan national.

La version finale du rapport tiendra compte des diverses remarques exprimées durant cette rencontre.

*Attentes des membres vis-à-vis de l'association PLATEFORME-REHA.CH*

La matinée du 26 avril 2018 à l'Hôpital de Meyriez/Morat a mis en évidence la préoccupation croissante des hôpitaux et cliniques membres de PLATEFORME-REHA.CH en prévision des changements à venir dans le domaine de la réadaptation stationnaire et plus particulièrement en prévision du futur modèle tarifaire et de ses conditions d'accès. Les enjeux pour les prestataires concernés devenant de plus en plus précis et palpables, la crainte de devoir faire face à de gros chamboulements sur le plan institutionnel voire inter-institutionnel et politique, de même que la crainte d'impacts négatifs pour les patients, est devenue aujourd'hui bien réelle.

Dans ce contexte, la nécessité de disposer d'une association telle que PLATEFORME-REHA.CH qui, à l'approche des échéances, peut agir, se faire entendre et défendre les intérêts de ses membres sur le plan national, est primordiale. Le comité a bien saisi les attentes de ses membres et s'efforcera de continuer à y apporter les meilleures réponses possibles.

Le document PowerPoint présenté lors de la matinée du 26 avril, ainsi que la version définitive du rapport final peuvent être téléchargés par nos membres à partir du lien suivant : [www.plateforme-reha.ch/de/membres-intranet/documents](http://www.plateforme-reha.ch/de/membres-intranet/documents). Pour toutes les autres personnes intéressées un résumé est disponible sous : [www.plateforme-reha.ch/fr/projets/itineraires-patients/](http://www.plateforme-reha.ch/fr/projets/itineraires-patients/)

**Nous profitons de l'occasion pour remercier chaleureusement l'ensemble des personnes ayant contribué à la réalisation du projet « Itinéraires Patients », ainsi que tous les participants venus nombreux à l'Hôpital de Meyriez/Morat. Vous avez permis de terminer ce projet prometteur sur une vision claire du futur de nos travaux et une note optimiste !**

Juin 2018

**PLATEFORME-REHA.CH**  
[info@plateforme-reha.ch](mailto:info@plateforme-reha.ch)

c/o Fondation Plein Soleil  
Chemin de la Cigale 3  
1010 Lausanne  
Tél. 078 672 24 90  
[www.plateforme-reha.ch](http://www.plateforme-reha.ch)